



Clermont, le 17 décembre 2025

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Dans le cadre de la préparation budgétaire pour l'année 2026, la commune de Clermont procède comme chaque année à l'instruction des demandes de subvention formulées par les associations intervenant sur le territoire.

Les subventions de fonctionnement ou d'investissement, ainsi que les aides matérielles ou logistiques (prêts de matériel, mise à disposition de locaux, interventions techniques, etc.), font l'objet d'un examen selon les règles en vigueur et en fonction des capacités budgétaires de la collectivité. À ce titre, nous vous invitons à formuler une demande proportionnée aux besoins réels de votre association et compatible avec les moyens de la commune.

Afin de permettre l'étude de votre dossier, nous vous remercions de bien vouloir retourner le formulaire complété **au plus tard le 31 janvier 2026**. Les dossiers peuvent être transmis :

- par voie électronique : *secretariat.dirgeneral@mairie-clermont.fr*
- ou par courrier : Mairie de Clermont – Direction Générale, 7 rue du Général Pershing, 60600 Clermont.

Nous rappelons que toute demande doit concerner une activité présentant un intérêt général et s'inscrivant dans le cadre territorial de la collectivité. Conformément aux obligations légales, la commune peut être amenée à solliciter tout document nécessaire à la vérification des informations transmises.

Il est essentiel que le dossier soit rempli de manière exhaustive et précise. Les dossiers incomplets ne pourront malheureusement pas être instruits. Par ailleurs, une attention particulière sera portée au suivi des aides en nature (prêts de salles, matériel, interventions du personnel communal, reprographie, etc.).

Nous vous remercions pour votre coopération dans ce processus administratif.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Bien cordialement





DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

ANNEE 2026

NOM DE L'ASSOCIATION :

.....

MONTANT DEMANDE 2026	
<input type="checkbox"/> AIDE AU FONCTIONNEMENT	
<input type="checkbox"/> AIDE SUR PROJET	
<input type="checkbox"/> AIDE SUR EQUIPEMENT	
TOTAL 2026	

Le tableau ci-dessus est à compléter impérativement

A remplir et renvoyer par mail à :
secretariat.dirgeneral@mairie-clermont.fr

POUR LE 31 JANVIER 2026

En cas de difficulté pour remplir ce dossier, vous pouvez contacter

Tél : 03.44.50.84.90 – Laurence ALMY-LIENNEL-secretariat.dirgeneral@mairie-clermont.fr

Demande de subvention

Les subventions versées aux associations

La ville de Clermont soutient les initiatives menées par les associations qui participent activement au dynamisme local et contribuent au développement éducatif, culturel, social et sportif des habitants.

Comment faire une demande de subvention ?

Vous devez impérativement compléter ce dossier dans son intégralité, ainsi que fournir toutes les pièces énumérées sur la liste des pièces à joindre au dossier de demande de subvention 2025. Il doit être utilisé par toute association loi 1901 sollicitant une subvention de la commune de Clermont.

Une subvention n'est jamais attribuée automatiquement : il appartient à l'association d'en faire la demande par transmission d'un dossier.

Après examen, la collectivité peut ou non accorder la subvention.

👉 Pièces justificatives à joindre impérativement au dossier

- Ce dossier de demande de subvention complété, daté et signé
- Les statuts de l'Association (si pas déjà fournis)
- La publication de création au Journal Officiel (si pas déjà fournie)
- R.I.B libellé au nom de l'association avec l'adresse complète
- Attestation d'assurance responsabilité civile de l'année en cours (protection des biens et des personnes)
- Rapport financier et d'activité 2025
- Compte d'emploi de la subvention 2026
- Devis pour les subventions d'équipement

**Afin de traiter votre demande dans les meilleures conditions,
n'omettez pas de joindre toutes les pièces justificatives.
Un dossier incomplet ne pourra pas être traité.**

1/ Identification de l'association

Nom de l'association

Sigle de l'association

Adresse du siège social

Code postal

Téléphone

Commune :

E-mail

4/ EFFECTIFS (adhérents et/ou licenciés) de l'association et MONTANT de la cotisation

Années	Ville de CLERMONT		Villes et Villages de la Communauté de Communes *		Extérieur aux communes de la Communauté de Communes	
	Adultes	Moins de 18 ans	Adultes	Moins de 18 ans	Adultes	Moins de 18 ans
ADHERENTS et/ou licenciés AU 31/12/2024						
ADHERENTS et/ou licenciés AU 31/12/2025						
	Adultes	Moins de 18 ans	Adultes	Moins de 18 ans	Adultes	Moins de 18 ans
Montant de la cotisation 2026	€	€	€	€	€	€

*Agnetz, Breuil-le-Sec, Breuil-le-Vert, Bury, Cambronne-lès-Clermont, Catenoy, Erquery, Etouy, Fitz-James, Fouilleuse, Lamécourt, Maimbeville, Mouy, Neuilly-Sous-Clermont, Nointel, Rémécourt, Saint-Aubin-Sous-Erquery

COMMENTAIRES si cas particulier dans la cotisation :

5/ Subventions perçues les années précédentes

Années	Commune (y compris subventions exceptionnelles)	Communauté de Communes du Clermontois	CD 60	Région	Autres (FDVA, Comité, Fédération...)	Total
n-3 ou 2023						
n-2 ou 2024						
n-1 ou 2025						

6/ Objectifs ou projets pour l'année 2026 ou la saison 2025/2026

7 / Aides apportées par la ville de Clermont

- Mise à disposition de locaux - Fréquence : _____

- Prêt de matériel - Fréquence : _____

- Communication / Affiches : _____

- Autres aides (ex : véhicule, services techniques...) _____

8/ Bilan financier année 2025(ou saison 2024/2025) A compléter dans sa totalité

A la date du :

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
60 - Achat		70 – Vente de produits prestations	
Achat de matériels et équipements		Vente de matériels (médailles, insignes, ...)	
Dépenses de manifestations		Produits des manifestations (buvette, loterie, repas...)	
Fournitures de bureau		Autres (calendrier, agendas, ...)	
Autres fournitures			
61 – Frais extérieurs		74 – Subventions	
Entretien et réparation		Région	
Assurances		Département	
Documentation		Communauté de Communes	
		Clermont	
62 – Autres frais extérieurs		Autres communes	
Déplacements, frais de réceptions			
Frais postaux et télécommunications		75 – Produits de gestion courante	
		Cotisations	
65 – Autres charges de gestion courante		Autres (dons, ...)	
Cotisations à la Fédération			
Autres cotisations, Dons		76 – Produits financiers	
66 – Frais bancaires			
TOTAL DEPENSES		TOTAL RECETTES	
Déficit Précédent		Bénéfice Précédent	
TOTAL		TOTAL	
Encaisse à reporter		Encaisse à reporter	

Signature du Président :



Signature du Trésorier :



9/ Budget prévisionnel année 2026 (saison 2025-2026) A compléter dans sa totalité

Déficit à reporter		Excédent à reporter	
--------------------	--	---------------------	--

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
60 - Achat		70 – Vente de produits prestations	
Achat de matériels et équipements		Vente de matériels (médailles, insignes, ...)	
Dépenses de manifestations		Produits des manifestations (buvette, loterie, repas...)	
Fournitures de bureau		Autres (calendrier, agendas, ...)	
Autres fournitures			
61 – Frais extérieurs		74 – Subventions	
Entretien et réparation		Région	
Assurances		Département	
Documentation		Communauté de Communes	
62 – Autres frais extérieurs		Mairie de Clermont	
Déplacements, frais de réceptions		Autres communes	
Frais postaux et télécommunications		75 – Produits de gestion courante	
65 – Autres charges de gestion courante		Cotisations	
Cotisations à la Fédération		Autres (dons, ...)	
Autres cotisations, Dons			
66 – Frais bancaires		76 – Produits financiers	
TOTAL DEPENSES		TOTAL RECETTES	
Déficit Précédent		Bénéfice Précédent	
TOTAL		TOTAL	

Déficit à reporter

Excédent à reporter

Signature du Président :



Signature du Trésorier :



10/ Participation aux actions municipales et à la vie d'autres associations

	OUI	NON
SEMAINE COHESION BIEN-ETRE		
UN ETE A CLERMONT (JUILLET)		
FORUM DES ASSOCIATIONS (SEPTEMBRE)		
OCTOBRE ROSE		
VILLAGE DE NOEL (DECEMBRE)		
MANIFESTATIONS AVEC D'AUTRES ASSOCIATIONS	Lesquelles :	

Je soussigné(e)

Représentant(e) légal(e) de l'association, en qualité de

Certifie l'exactitude des informations et documents annexés au dossier de demande de subvention à la commune de CLERMONT, m'engage à lui fournir tous documents complémentaires qui lui seront utiles, prend acte que toute fausse déclaration entraînerait le reversement de la subvention.

Fait à

le,

Signature :



RAPPEL DE LA LOI

En application des dispositions de l'article L161 1-4 de la loi n° 96-142 du 21 février 1996 du Code Général des Collectivités territoriales, toute association, œuvre ou entreprise ayant reçu une subvention peut être soumise au contrôle des délégués de la collectivité qui l'a accordée. Tous groupements, associations, œuvres ou entreprises privées qui ont reçu dans l'année en cours une ou plusieurs subventions sont tenus de fournir à l'autorité qui a mandaté la subvention une copie certifiée de leurs budgets et de leurs comptes de l'exercice écoulé ainsi que tous documents faisant connaître les résultats de leur activité.

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Date de la Délibération du Conseil Municipal, le :

N° de la Délibération du Conseil Municipal :

Date de la mise en paiement, le : Et le :

Imputation budgétaire :